



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 28 MARS 2024**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 37**

Mis en ligne le : 02/04/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents :** M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - Mme CUILLIÈRE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERLAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. GACHET - M. WAHARTE

**Pouvoirs :**

Mme CZURKA à M. MONDOLONI  
M. MERSALI à M. SAHRAOUI  
M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ  
M. DE SOUZA à M. GARDIOL  
Mme CHAUVIN à Mme NERSESSIAN  
Mme SAHUN à M. BOCCIA

**Absents :**

M. BORELLI - M. ALLIOTTE

**Secrétaire de séance :** M. Malick SAHRAOUI

**AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL**

**N° Acte : 7.1**

Délibération n°24-39

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu l'instruction comptable M57  
Vu la délibération d'approbation du Compte de Gestion 2023 du Budget Principal  
Vu la délibération d'approbation du Compte Administratif 2023 du Budget Principal

Considérant le vote du Compte Administratif 2023 du Budget Principal, il convient de procéder à l'opération d'affectation définitive des résultats.

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal les résultats du Budget Principal suivants :

	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>
Recettes Fonctionnement	76 562 088,98
- Dépenses Fonctionnement	74 436 359,50
<b>= Résultat 2023</b>	<b>2 125 729,48</b>
+ Report à nouveau 2022	14 903 112,22
<b>= Résultat de Fonctionnement cumulé</b>	<b>17 028 841,70</b>
Recettes Investissement	26 205 763,36
- Dépenses Investissement	34 945 182,79
<b>= Solde d'exécution 2023 de la section Investissement</b>	<b>-8 739 419,43</b>
+ Solde d'exécution 2022 de la section Investissement	-264 778,18
<b>= Solde d'exécution d'Investissement cumulé</b>	<b>-9 004 197,61</b>
+ Restes à réaliser Recettes	1 995 888,27
- Restes à réaliser Dépenses	2 316 683,10
<b>= Besoin ou Capacité (- ou +) de Financement de la section Investissement</b>	<b>-9 324 992,44</b>

En conséquence, il est proposé d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 17 028 841,70 € au compte d'excédent capitalisé pour 9 324 992,44 € et en report à nouveau pour 7 703 849,26 € ; et de reporter le solde d'exécution d'investissement d'un montant de -9 004 197,61 €.

Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002)	<b>7 703 849,26</b>
Solde d'exécution d'investissement reporté (001)	<b>-9 004 197,61</b>
Affectation du résultat au compte d'excédent capitalisé (compte 1068)	<b>9 324 992,44</b>

Les résultats sont repris au Budget Primitif 2024 du Budget Principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 30 voix Pour et 7 Abstentions (FERAL Patrick / BOCCIA Hervé représentant : SAHUN Véronique / GACHET Jean-Pierre / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe / WAHARTE Stéphane)

APPROUVE l'affectation définitive des résultats du Budget Principal de l'exercice 2023.

Le Secrétaire de Séance

**M. SAHRAOUI**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 02/04/2024

P. le Maire et par délégation  
La Directrice des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**C. LANZARONE**